

Description	Prix TTC	
Evaluation de départ obligatoire avant l'inscription	50 €	
Frais d'inscription (accès au livret numérique + prise de mandat)	90 €	
<b>Formation code illimité en agence</b> <i>Valable 6 mois à compter de la date d'évaluation</i>	150 €* <i>* en souscrivant à une formule pratique ce forfait vous sera offert</i>	
<b>20h de formation pratique :</b>	<b>900 €</b> sans formule code	<b>750 €</b> <i>si souscription code</i>
	<u>Echelonnement des paiements</u>	
	<i>Pour débiter les leçons de conduite</i>	
- 15h de conduite sur route	300 €	*250 €
	<i>A la 7<sup>ème</sup> heure de conduite</i>	
- 2 modules de 2h30 de conduite sur piste	300 €	*250 €
	<i>A la 14<sup>ème</sup> heure de conduite</i>	
	300 €	*250 €
1 bilan de compétence + examen blanc obligatoire avant épreuve pratique (durée : 2h)	110 €	
1 accompagnement à l'examen pratique	50 €	
<b>Prestations complémentaires</b>		
163 séries de code sur internet valables 6 mois	30 €	
Livre de code et de vérifications du véhicule	20 €	
1h de conduite individuelle avec suivi pédagogique	50 €	
Pack conduite supervisée comprenant les formalités administratives + 2h de RDV préalable avec un accompagnateur	150 €	
Bilan de compétence + examen blanc obligatoire avant chaque épreuve pratique (durée : 2h)	110 €	
Accompagnement à l'examen pratique	50 €	
Aide à la délivrance du permis	40 €	

A compter de la date d'inscription, ce tarif sera valable 1 an ; passé ce délai, il sera soumis aux hausses de tarifs intervenues pendant cette période.

Tout forfait entamé ne donne droit à aucun remboursement, par contre, il sera effectué un décompte des prestations réellement consommées à l'unité en cas de résiliation.

Le dossier pourra être restitué à l'élève à condition que celui-ci ait acquitté les sommes dues.

### Conduite supervisée :

Après avoir réussi l'évaluation de fin de formation initiale faite par le moniteur, l'élève devra avec son accompagnateur assister à un rendez-vous préalable obligatoire de 2h.

### Délais de présentations aux examens :

*Le candidat ne peut être présenté à l'épreuve théorique avant l'âge de 16 ans pour les élèves faisant le permis directement et 15 ans pour les élèves en conduite accompagnée, puis l'épreuve pratique à 17 ans révolus.*

Puis entre chaque passage à l'examen pratique, un délai minimum devra être respecté, en fonction du nombre de point obtenus lors de la dernière épreuve.

### Pièces à fournir pour la constitution du dossier :

- 2 photos d'identité avec signature numérisée
- Photocopie recto-verso de la carte d'identité ou passeport,
- Photocopie de l'ASSR2
- Photocopie de la JDC ou attestation provisoire (pour les 17- 25 ans)
- Justificatif de domicile (facture de moins de 3 mois ou avis d'imposition....)
- Permis AM pour les élèves concernés

**Pour les mineurs** ou personne n'ayant pas de justificatif de domicile à son nom :

- photocopie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance
- photocopie recto-verso de la carte d'identité d'un parent
- attestation d'hébergement

### Horaires des codes-tests collectifs :

Chaque code-test a une durée de 50 mn

LUNDI	de	h à	h
MERCREDI	de	h à	h
VENDREDI	de	h à	h
SAMEDI	de	h à	h

### Horaires d'enseignement des leçons pratiques :

Les leçons sont prises sur rendez-vous  
Chaque leçon de conduite a une durée de 60 mn  
(dont 50 mn de conduite effective au volant)

Du LUNDI au VENDREDI	de	8 h à 19 h
SAMEDI	de	8 h à 17 h

### Horaires d'ouverture du bureau :

LUNDI/MERCREDI/VENDREDI	de	h à	h
MARDI/JEUDI	de	h à	h
SAMEDI	de	h à	h

Tarifs en vigueur au 01/02/2025